

LA PROVINCE DE QUÉBEC, en faire une province anglaise au lieu de française qu'elle est. Alors, nos lois, nos institutions civiles et religieuses auraient disparu petit à petit.

.....
 "Cartier m'a dit que, dès lors, il avait perdu toute confiance en Sir John, qu'il ne lui avait jamais pardonné son acte de TRAHISON, et qu'il ne le lui pardonnerait jamais. Si bien qu'il avait prévenu Mackenzie, alors chef de l'opposition de ne pas imiter George Brown, qui, dans son journal, le *Globe*, avait sans cesse insulté et vilipendé les institutions religieuses du Bas Canada et qui, par là, s'était rendu impossible, donnant à entendre à Mackenzie qu'il y aurait peut-être moyen de s'entendre avec lui. Voilà exactement ce que m'a dit Cartier, relativement à la conduite de Sir John; et cette déclaration, je pourrais au besoin l'affirmer sous serment. La veille ou l'avant veille du départ de Cartier pour l'Angleterre, je fus le voir à sa résidence à Montréal. Il ne prit de me rappeler ce qu'il m'avait dit durant la dernière session à l'égard de Sir John Macdonald; il ajouta, MÉFIEZ-VOUS DE LUI, il n'aime pas les Canadiens-Français, IL LES DÉTESTE. C'est un avis que je vous donne, à vous d'en profiter."

En publiant cette lettre dans l'*Étendard* du 4 février 1886, nous disions nos lecteurs que :

longtemps auparavant, l'un des plus intimes et des plus fidèles amis de feu sir G. E. Cartier nous avait fait part d'une déclaration que sir George lui avait faite quelques mois avant sa mort, touchant l'appréciation que lui sir George, faisant de sir John, au point de vue des intérêts canadiens français. Dans le temps, cette déclaration, sans nous étonner outre mesure (vous connaissons la plupart des faits qui en faisaient l'objet), nous avait paru de la plus haute importance.

"Celui à qui elle avait été faite a depuis plus de trente ans, occupé et occupe encore, dans notre pays, une position éminente. Ancien membre du parlement, ancien ministre, il est un de ceux qui ont le plus ardemment et le plus victorieusement contribué aux grands triomphes conservateurs.

"Il est bien connu, en outre, pour avoir été toujours l'un des amis les plus importants et les plus dévoués de sir G. E. Cartier."

"Pour le moment et pour des raisons que nous donnerons plus tard au public, nous croyons devoir taire aujourd'hui le nom de l'auteur de la lettre. Nous ne sommes pas le seul dépositaire de sa déclaration et nous croyons même savoir que les ennemis de la cause nationale ne sont pas, eux non plus, sans en connaître quelque chose."

Pourquoi avons-nous tu jusqu'à présent le nom de l'auteur de cette lettre ?

La raison en est dans les conditions suivantes, que notre correspondant mit alors à la publication de sa lettre. Il faisait précéder l'envoi de sa déclaration de la lettre qui suit :

"Je dois vous dire, en réponse, que je me rappelle parfaitement bien ce que m'a dit Sir George Étienne Cartier, au sujet de Sir John A. Macdonald."

"Mais je dois vous dire aussi que la déclaration que je vais faire ne doit servir que pour votre information personnelle, ne voulant pas qu'elle paraisse soit dans la presse, soit devant le Parlement avec mon nom en bas. Vous pourrez toutefois vous en servir, la publier même, en tout ou en partie, ou publier les informations y contenues, suivant que vous le jugerez bon, pourvu que mon nom ne soit pas mentionné."

"MAIS SI QUELQU'UN NIAIT LA VÉRITÉ DE CES RENSEIGNEMENTS, VOUS POURRIEZ ALORS MENTIONNER MON NOM."